

Prof. Dr. Alegría Borrás

Professeur (*Catedrática*) de Droit international privé à l'Université de Barcelone depuis 1985, elle le fut auparavant à l'Université de Cordoue et à l'Université Autonome de Barcelone. Directeur du Département de Droit et d'Economie internationaux de l'Université de Barcelone.

Directeur des Etudes (langue française) à la Session de Droit international privé à l'*Académie de Droit international* (1989). Cours à l'*Académie de Droit international* en 1994 sur «Les ordres plurilégislatifs dans le droit international privé actuel» et en 2005 sur «Le droit international privé communautaire: réalités, problèmes et perspectives d'avenir».

Professeur invité à la Faculté de Droit de l'Université de Paris V (1992), Strasbourg (1993), Sofia (1997), Porto Alegre (1999) et Nimègue (1998-2002).

Représentante de l'Espagne à la Conférence de la Haye de Droit international privé depuis 1986 et chef de la délégation espagnole depuis 1992. Elle a participé à les Sessions diplomatiques XVI (1988), XVII (1993), XVIII (1996), XIX (2002) et XX (2005). Présidente de la Commission Spécial sur l'application de la Convention de 1993 en matière d'adoption en 2000 et 2005. A présent, co-rapporteur de la Convention en préparation en matière d'aliments.

Representante de l'Espagne au sein de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière civile depuis 1993. Rapporteur de la Convention de 28 mai 1998 sur la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de nullité de mariage, divorce et séparation de corps (dite « Bruxelles II »). Le rapport a été publié avec la Convention au *JOCE* C 221, du 16 juillet 1998, laquelle est la base des Règléments 1347/2000 (Règlement « Bruxelles II ») et 2201/2003 (Règlement « Bruxelles II bis »).

Membre de nombreuses associations scientifiques et professionnelles (espagnoles, internationales et étrangères. Notamment, du *Groupe Européen de Droit International privé (GEDIP)*, depuis 1991. Présidente du Groupe 2003 - 2006.

Plus de 150 publications dans le domaine du Droit international privé et du Droit communautaire européen, notamment en ce qui concerne la protection internationale des enfants et l'adoption internationale, droit international privé de la famille et des successions, la procédure civile internationale et les Conventions de Bruxelles et de Lugano, le droit international privé communautaire, la condition des étrangers et les ordres juridiques non unifiés.

Janvier 2007